

Horizons est une association laïque qui se définit en référence aux principes de l'éducation populaire : "donner à tous la formation nécessaire pour devenir des citoyens capables de participer à la vie du pays, aider l'homme à développer sa sensibilité comme son intelligence, lui fournir les moyens de culture que réclame son épanouissement". Comme toute association, Horizons ne vit que par et pour ses adhérents. Chacun contribue à faire vivre l'Association par sa participation active, avec le soutien d'une équipe professionnelle.

Horizons, souhaite renforcer les principes humains suivants :

- ❖ Citoyenneté,
- ❖ Dignité humaine,
- ❖ Reconnaissance,
- ❖ Tolérance
- ❖ Respect de l'environnement
- ❖ Laïcité

L'association Horizons s'est donné les missions suivantes :

- ❖ L'épanouissement de l'individu et le développement de son autonomie,
- ❖ Le renforcement du lien social,
- ❖ L'apprentissage et le développement de la citoyenneté,
- ❖ La réduction des inégalités sociales et l'insertion sociale,
- ❖ Le développement d'un lieu ressource pour tous les habitants

Nous disposons de plusieurs modes d'accueil : les points accueil jeunes, le centre de loisirs au Clos des Capucins, les stages aux vacances, les ateliers annuels, les animations sportives, les tournois, les animations globales et les séjours. Chaque mode d'accueil a des objectifs et une organisation adaptés. Une équipe expérimentée associe bénévoles et professionnels.

OBJECTIFS :

- ❖ Favoriser la convivialité, les loisirs, le jeu, les échanges, l'écoute mutuelle entre les participants dans un cadre sécurisant et détendu,
- ❖ Permettre l'expérimentation, la détente, la prise d'initiative, la découverte d'un autre environnement,
- ❖ Faciliter la mixité sociale, la socialisation, par la vie de groupe, l'acceptation de ses différences avec les autres et l'apprentissage des règles,
- ❖ Développer l'autonomie de l'enfant par rapport à la famille.

La compétence d'Horizons s'appuie sur une préparation importante, un suivi, la connaissance des équipes d'encadrement et les relations qui se tissent tout au long de l'année avec les familles.

Les mini-camps permettent de vivre un temps de vacances en dehors du milieu familial, de découvrir la vie en collectivité et d'expérimenter l'autonomie ; avec l'équipe d'animation, les enfants participent à la préparation des repas, la vaisselle, les courses, la vie du camp.

ENCADREMENT

Il est assuré par un·e responsable et un·e animateur·trice, diplômés du BAFA ou stagiaires. Les activités spécialisées sont assurées par des prestataires diplômés. Si votre enfant part pour la première fois, s'il est inquiet, s'il a une difficulté particulière, n'hésitez pas à prendre contact avec le directeur du centre de loisirs, Julien PEROTIN.

TRANSPORT : En car

Départ : accueil des enfants entre 8h et 8 h 45 à **l'école Mi-Plaine**,

Retour : à 18 h au même lieu.

MATÉRIEL PERSONNEL

Sac à dos, sac de couchage (chaud), un tapis de sol, gourde, trousse et serviettes de toilette, vêtement de nuit, sous-vêtements et vêtements de rechange, un survêtement, un pull chaud (pour le soir), chapeau, vêtement de pluie, chaussures de sports, un petit sac à dos, une lampe de poche, un sac pour les affaires sales,...

Nous vous recommandons de préparer le sac avec votre enfant et **de marquer ses vêtements**.

Pas d'objet de valeur ou vêtement de marque.

ACTIVITES

Les mini-camps sont mis en place dans un esprit de découverte de notre environnement et de nouvelles activités.

Les jeux collectifs, les veillées et les activités « nature » sont privilégiés par l'équipe et nous laissons aussi des opportunités au groupe d'enfants de proposer leurs propres activités

Mini camps	Dates	Hébergement	Activités envisagées (changement possible selon la météo)	Affaires spécifiques* (* En plus de la liste ci-dessus)
Poney	Du mercredi 07 au vendredi 9 juillet	A la Ferme pédagogique des « 4 chemins » à CHICHILIANNE Couchage sous tentes	3 demi-journées d'équitations, soins des poneys, balade, veillées	Chaussures de randonnée ou bottes pour la ferme. Pull bien chaud pour le soir (casquette ou chapeau). Une bombe peut être mise à disposition par Horizons.
Séjour au lac	Du mardi 20 au vendredi 23 juillet	Au camping à Charavines Couchage sous tentes	Baignades, pédalos, balade autour du lac, jeux de plein air, veillées	Maillot et serviette de bain, chaussures d'eau (casquette ou chapeau)
Séjours à la montagne	Du mercredi 28 au vendredi 30 juillet	Au camping « la Cascade » à Venosc Couchage sous tentes	Accrobranche, balades, découverte de la nature, veillées	Pull bien chaud pour le soir (casquette ou chapeau). Paire de chaussures qui ferment (baskets, randonnées)
Séjours au Lac	Du mercredi 18 au vendredi 20 août	Au camping « les Lacs » à St Jean-de-Chevelu Couchage sous tentes	Baignades, barbecue, grands jeux, veillées	Maillot et serviette de bain, chaussures d'eau (casquette ou chapeau)
Festival de spectacles jeune public « Au bonheur des Mômes »	Du mardi 24 au vendredi 27 août	Camping "L'escale" au Grand-Bornand Couchage sous tentes	4 jours de festival ! Animations, spectacles, soirées...	Pull bien chaud pour le soir (casquette ou chapeau)



Fiche sanitaire de liaison dûment remplie à remettre impérativement avant le départ, Formulaire disponible au secrétariat ou sur le site d'Horizons.

ANNULATION D'INSCRIPTION

- Pour une raison de force majeure dûment justifiée (certificat médical...) :

- jusqu'à 30 jours avant le départ : 15 € de frais de dossier
- entre 29 et 21 jours : 30 % reste dû en sus des frais de dossier
- entre 20 et 7 jours : 50 % reste dû en sus des frais de dossier
- moins de 7 jours ou non présentation : 100 % reste dû, avec un minimum de 25 €.

- Autres cas :

- jusqu'à 30 jours avant le départ : 25 € de frais de dossier
- entre 29 et 21 jours : 30 % reste dû en sus des frais de dossier
- entre 20 et 7 jours : 50 % reste dû en sus des frais de dossier
- moins de 7 jours ou non présentation : 100 % reste dû, avec un minimum de 40 €.

Adhésion non remboursable.

ASSURANCE ACCIDENT ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont assurés auprès de la MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) à Niort, en accident responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance. Le montant des garanties peut vous être précisé à votre demande. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts. En cas d'accident, la MAIF interviendra après remboursement par votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle. Notre assurance ne couvre pas les remboursements de séjours interrompus (quel qu'en soit la raison).

Sauf avis contraire de votre part, les photos prises durant le séjour pourront illustrer nos publications.